LYON CAPITALE

**ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES**

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 31 / 10 / 2026 à 10:54

Date de publication : lundi 19 septembre 2022 à 01:30

Type : Cession de fonds de commerce

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par acte SSP du 06/09/2022, enregistré au SDE de l'Ain, le 12/09/2022, Dossier 2022 00057670, référence 0104P01 2022 A 01822
A&T INVESTISSEMENT, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social 169 rue Anatole France 01100 Oyonnax, 829 294 818 RCS de Bourg-en-Bresse
A cédé à
M. MORO Baptiste, demeurant 2 route de la Faucille 39200 Villard-Saint-Sauveur, un fonds de commerce de café, bar, débit de boissons sur place ou à emporter, vente de boissons alcoolisées, brasserie, sandwicherie, organisation de soirées musicales, traiteur, restauration traditionnelle sur place et à emporter, grill, connu sous le nom commercial et l'enseigne « LE COSMO'S », sis et exploité 169 rue Anatole France 01100 Oyonnax, moyennant le prix de 28000 €.
La date d'entrée en jouissance : 01/09/2022.
Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse du fonds cédé, 169 rue Anatole France 01100 Oyonnax, et pour la correspondance au cabinet de Maître Frédéric GUILLAUMOND, Avocat inscrit au Barreau de Lyon, sis Espace Florentin, 59 chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/0a0f3724-1492-48b0-2db9-0a90fcf42a43

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre